



HAL
open science

Licence professionnelle Management logistique opérationnel

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Management logistique opérationnel. 2017, Aix-Marseille université - AMU. hceres-02028074

HAL Id: hceres-02028074

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028074v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Management logistique opérationnel

Aix-Marseille Université (AMU)

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Economie Gestion

Établissement déposant : Aix-Marseille Université (AMU)

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Management logistique opérationnel* fait partie de l'offre de formation d'Aix-Marseille Université (AMU). Créée en 2008, elle a pour objectif principal de former des managers intermédiaires responsables du pilotage et de l'optimisation des activités de logistique et de transport. Elle cible les métiers de la logistique (codes Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois (ROME) N1301 - Conception et Organisation de la Chaîne Logistique, N1303 - Intervention Technique d'Exploitation Logistique, et N1401 - Management et Ingénierie Gestion Industrielle et Logistique) dans un environnement principalement industriel, et elle forme des étudiants capables d'aller au-delà de la simple technicité de la gestion logistique. Du point de vue scientifique, cette licence professionnelle est associée aux recherches réalisées dans le cadre du Centre de REcherche sur le Transport et la LOGistique (CRET-LOG). Pour former ses professionnels, elle privilégie une pédagogie basée sur l'alternance avec l'objectif d'étendre ses modalités d'enseignement à l'apprentissage. Ainsi, sa formation classique est composée d'un maillage de 15 semaines de cours à l'Université, de la réalisation de deux projets professionnels, et d'un stage de douze semaines, et sa formation en alternance est composée de quinze semaines à l'Université et de huit mois en entreprise répartis mensuellement, la dernière période en entreprise s'étalant d'avril à début septembre. Les cours sont dispensés dans les locaux de l'Institut universitaire de technologie (IUT) à Aix-en-Provence.

Analyse

Objectifs

Les objectifs de la formation sont partiellement établis. Le dossier d'autoévaluation fait mention d'une réorientation en 2012, la formation quittant le secteur de la grande distribution pour se focaliser sur celui de l'industrie. La licence a ainsi vu ses effectifs réduits de moitié, passant de deux groupes d'étudiants à un seul. En 2012-2013, il y avait 21 inscrits pédagogiques. Aucune information n'est fournie quant au nombre d'inscrits dans les deux groupes antérieurs, ni concernant ce que les étudiants du groupe qui a été fermé sont devenus. L'ambition affichée de la formation tient à la volonté de ne pas limiter les étudiants au rôle de « technicien » (même supérieur) de la logistique et des transports, mais de leur permettre d'accéder au statut de (middle)-manager. Après l'alternance, les dirigeants souhaitent maintenant faire habilitier le programme dans le cadre de l'apprentissage. A terme, cette licence serait donc proposée en formation initiale classique, en alternance et en apprentissage, ce qui manque de clarté car l'alternance (périodes de cours et périodes en entreprise) regroupe des contrats d'apprentissage (formation diplômante) et de professionnalisation (formation qualifiante). Parler d'alternance et d'apprentissage est donc incohérent puisque l'apprentissage est l'une des formes de l'alternance. Le dossier d'autoévaluation distingue les contrats de professionnalisation de l'apprentissage sur la base des cibles professionnelles de l'alternance : grandes entreprises pour la professionnalisation et Petites et moyennes industries (PMI) pour l'apprentissage. Pourtant, la professionnalisation est ici présentée comme orientant vers les grandes entreprises, pas comme force de proposition de formations à destination des professionnels. De ce point de vue, les objectifs de la formation sont confus car alternance, professionnalisation et apprentissage se substituent les uns aux autres.

Organisation
<p>L'organisation de la licence est clairement expliquée dans le dossier d'autoévaluation de l'établissement à l'aide d'un tableau présentant en miroir la formation classique et la formation en alternance. Des séminaires d'approfondissement viennent compléter l'enseignement universitaire et les apprentissages professionnels. La périodicité des uns et des autres est mensuelle, permettant ainsi aux étudiants à la fois une grande intégration et la possibilité de travailler dans des entreprises situées sur tout le territoire. La formation est également proposée sous forme de séminaires permettant à des salariés de suivre ses enseignements sans périodes de rupture professionnelle, ce qui correspond sans doute à la professionnalisation, terme substitué à l'alternance dans le dossier d'autoévaluation. Aucune information n'est fournie quant à l'origine de ces salariés (entreprises, parcours antérieurs), les critères de leur recrutement, leur nombre ou la valeur ajoutée de ces séminaires en termes de progression interne.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Cette licence professionnelle est unique au sein d'AMU. Elle a quelques concurrentes dans d'autres universités mais celles-ci ont des périmètres suffisamment différents pour justifier l'existence de ce programme. Sur le plan académique, elle est la seule formation de ce type au sein d'AMU. Sur le plan économique, avec des collaborations étroites avec des entreprises industrielles locales et un club/réseau professionnel, elle se positionne comme la seule offre de cette nature. La licence est donc bien positionnée dans le tissu économique local, notamment grâce à la création de partenariats permettant d'accueillir des salariés d'entreprises de tailles et de secteurs diversifiés.</p>
Equipe pédagogique
<p>L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs et d'enseignants qui semblent très au fait des pratiques et problématiques actuelles des entreprises grâce aux relations étroites qu'ils entretiennent avec les entreprises partenaires. Les enseignements sont également dispensés par des professionnels, ces derniers pouvant changer d'une année sur l'autre, permettant ainsi une plus grande diversité de partage des expériences. En revanche, le dossier d'autoévaluation indique que les intervenants professionnels sont reconnus pour leur compétence sans fournir de critères sur la base desquels ces compétences sont validées. Le dossier laisse en outre supposer que la licence n'est pas naturellement attractive pour que des professionnels choisissent de venir y disséminer et partager leurs connaissances, ni organisée de façon à leur permettre une intégration efficace, ce que révèle la part des enseignements réalisée par des praticiens (11 %). Cela peut surprendre pour une licence professionnelle.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Cette licence professionnelle est prisée par les candidats puisque les candidatures sont stables (120 dossiers par an) ; le taux de sélection est d'1/5. Il est difficile de savoir si cela est lié à la réorientation des objectifs de la licence. Les flux peuvent cependant fluctuer à cause de l'absence de financement de la part des entreprises pour leurs salariés d'une part et le développement de partenariats d'autre part, l'une et l'autre action diminuant et augmentant respectivement la demande. 2 étudiants sur 3 en moyenne trouvent un emploi en contrat à durée indéterminée (CDI) dans les entreprises ciblées, c'est-à-dire industrielles, et ce dans les 6 mois qui suivent la fin de leurs études. La poursuite d'études est réduite et d'ailleurs contrôlée. Elle explique le ratio d'employabilité de 2/3 mais les informations sur le sujet font défaut. Il est écrit dans le dossier d'autoévaluation que cela est dû à la réorientation de la formation en 2012/2013 de la grande distribution vers les entreprises industrielles, mais cela reste dommageable pour apprécier ce critère essentiel d'une licence professionnelle.</p>
Place de la recherche
<p>La forte proportion d'enseignants-chercheurs laisse augurer d'une place importante donnée à la recherche en logistique et transport, en tant que « contenu » des enseignements. Les responsables de la licence sont eux-mêmes des chercheurs actifs, c'est-à-dire publiant dans des revues listées par le HCERES. A ce titre, ils enrichissent leurs cours des résultats de leurs recherches. Ce volet du dossier d'autoévaluation est toutefois peu renseigné au-delà de la composition de l'équipe pédagogique ; aucun point n'est cité comme étant à améliorer.</p>

Place de la professionnalisation
<p>Une analyse des métiers de destination et de leur évolution est conduite de manière régulière, notamment au travers des conseils de perfectionnement auxquels participent des entreprises. La volonté de positionner les diplômés sur des postes de middle-managers est manifeste. La proximité de l'équipe pédagogique avec le monde professionnel en général et industriel en particulier, la place de la formation en alternance telle que perçue dans le cadre de cette formation, et celle, croissante, de la formation continue témoignent de la professionnalisation de la formation. Toutefois, la part des enseignements réalisés par des praticiens semble relativement faible pour une licence professionnelle, même si les chiffres fournis dans le dossier d'autoévaluation ne sont pas clairs. En effet, du point de vue du ratio du nombre de professionnels face au nombre total d'enseignants, les professionnels représentent 32 % de l'équipe pédagogique. En revanche, leur contribution au volume total d'enseignement atteint 60 heures sur les 528 heures dispensées dans la formation, soit un volume de 11 %, par conséquent très inférieur à l'obligation des 25 % requis pour une licence professionnelle.</p>
Place des projets et des stages
<p>La majorité des étudiants suit la formation en alternance. Le calendrier 2016 permet de clairement visualiser le rythme d'alternance entre les périodes en cours et les périodes en entreprise (3 à 5 semaines en moyenne). Les projets font alors partie intégrante de l'alternance, les étudiants devant développer un projet au sein de leur entreprise d'accueil. Pour les quelques étudiants qui choisissent la formation classique, un stage de 12 semaines s'effectue en fin de parcours et un projet est réalisé à partir de problématiques liées à un secteur d'activité précis. Les projets et les stages constituent donc un élément central de la formation, y compris pour les étudiants en formation classique. Stages et projets représentent 12 crédits européens, soit 20 % de la formation. L'articulation entre les périodes de cours et celles laissées aux stages et projets est bien organisée. Cela est particulièrement vrai pour les étudiants en alternance. Deux rapports sont rédigés et soutenus par les étudiants en alternance durant l'année. Les étudiants en formation classique soutiennent un rapport en fin d'année à la suite de leur stage de douze semaines. Les jurys sont composés d'enseignants et de praticiens.</p>
Place de l'international
<p>Le dossier d'autoévaluation présente la place de l'international de façon extrêmement succincte. L'international n'est présent qu'au sein de certains contenus de cours qui traitent de commerce et de transport internationaux. Les étudiants savent s'exprimer en anglais mais seulement 48 h de cours d'anglais sont dispensées. Aucune moyenne de score <i>Test Of English for International Communication</i> (TOEIC) n'est renseignée dans la rubrique sur la place de l'international, ni ailleurs dans le dossier d'autoévaluation. Certains étudiants ont pu être opérationnels sur des sites étrangers d'entreprises mais l'on ne connaît ni la nature ni la source de cette réussite. Ce volet est très peu documenté dans le dossier d'autoévaluation.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>La procédure de recrutement apparaît à la fois très complète et rigoureuse ; elle implique aussi bien les partenaires industriels que l'équipe pédagogique et repose sur un examen de dossiers et des entretiens de sélection. Le recrutement s'opère dans un premier temps à partir de l'étude des dossiers, puis, dans un second temps, à l'issue d'une phase de sélection à laquelle participent les entreprises qui souhaitent accueillir des alternants. Les entreprises sont très engagées dans le processus. Ce recrutement prend du temps, ce que dénonce le dossier d'autoévaluation parlant notamment de relation chronophage avec les partenaires professionnels.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Ce volet de la formation n'est pas (ou peu) renseigné dans le dossier d'autoévaluation de l'établissement. Ce dernier indique que la place du numérique constitue un point à améliorer. Notons aussi que le caractère « numérique » de la formation est également assumé lors des périodes en entreprise. Quelques tentatives de propositions de développement numérique sont timidement exposées mais des réserves sont immédiatement émises sur la base du fait que la charge de travail des pilotes de la formation est incompatible avec un tel projet. On constate d'ailleurs que cet effort est délégué à l'Université si elle souhaite mettre en œuvre ce chantier.</p>

Evaluation des étudiants
Les étudiants sont évalués dans le respect des règles prévues, mensuellement, donc à la fin d'une période, et les notes leur sont fournies rapidement afin de pouvoir ajuster les charges de travail en prévision des évaluations suivantes. Mais aucune précision n'est apportée à ce sujet.
Suivi de l'acquisition de compétences
Il n'y a pas ou peu d'éléments sur ce sujet dans le dossier d'autoévaluation de la formation, hormis pour les étudiants en alternance. Ceux-ci sont visités dans leurs entreprises, les professionnels participent aux soutenances, et un livret d'apprentissage enregistre l'évolution des apprenants. La réalisation d'une « fiche des compétences » est envisagée.
Suivi des diplômés
Un dispositif très complet (enquête en fin de formation, enquête après trois mois et enquête annuelle) de suivi des diplômés était proposé pour la licence depuis son autonomie effective en 2012. Ce suivi est désormais effectué via une enquête à 30 mois réalisée par l'Université ; aucune information ne permet d'en connaître les raisons. Seuls quelques résultats de la promotion 2012/2013 sont fournis dans le dossier d'autoévaluation (résultats les plus récents pour une enquête 30 mois après réception du diplôme). Il n'est donc pas possible d'analyser les résultats antérieurs car ces derniers ne sont pas communiqués. Les résultats de l'enquête présentés en annexe du dossier d'autoévaluation montrent que 15 des 21 diplômés ont répondu à l'enquête. Mais ces chiffres sont discutables car ces résultats indiquent 9 personnes en emploi, 2 en poursuite d'études à AMU, 4 en poursuite d'études ailleurs et 1 en recherche d'emploi, ce qui totalise 16 personnes et non 15.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
La licence s'efforce de respecter les normes habituelles de qualité. Elle s'est fixé l'objectif de la certification ISO 9001 sous trois ans, soit en 2018. Les étudiants sont également acteurs du processus d'autoévaluation puisque leur avis est requis à la fois sur les contenus et l'organisation de la formation. La démarche est centralisée par l'Université et réalisée par questionnaire. Une réunion bilan de fin d'année et des « discussions informelles » font également partie de ce processus au niveau de l'équipe pédagogique de la licence. Un conseil de perfectionnement se tient en fin d'année. Il est en revanche regrettable qu'aucune information ne soit communiquée quant à la nature des pistes d'amélioration proposées par ces divers acteurs, que ce soit en termes d'actions passées ou de modifications à venir. On peut également questionner la pertinence des discussions informelles en termes de perfectionnement et de crédit qui leur sont accordées.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Une proximité avec le monde économique local grâce à un tissu d'entreprises partenaires solide.
- Une variété des parcours et types de formation proposés (formation initiale, formation continue, alternance) avec adossement à un laboratoire de recherche spécialisé en logistique.
- Un taux d'employabilité élevé.

Points faibles :

- Un rapport d'autoévaluation trop succinct sur de nombreuses rubriques.
- Une proportion des enseignements réalisés par des praticiens trop faible pour une licence professionnelle.
- Un manque de visibilité quant à l'articulation de l'alternance et le suivi des diplômés.
- Une absence de ressources numériques et de dimension internationale.

Avis global et recommandations :

Le dossier d'autoévaluation fourni par l'établissement présente bien les qualités et l'attractivité de la formation mais certains éléments font défaut, en particulier ceux concernant le suivi des diplômés, les statistiques d'insertion professionnelle (quelques résultats pour une seule année) et les raisons de la bascule entre le modèle 2008 et le modèle 2012. Ce point - la présence d'informations - est pourtant particulièrement crucial pour l'évaluation. Le suivi des diplômés (et les statistiques d'insertion professionnelles associées) pourrait être renforcé. La place accordée au numérique pourrait l'être également. Les praticiens de la logistique et du transport devraient aussi pouvoir trouver une place plus importante dans l'enseignement compte tenu de la nature « professionnelle » de la licence. Une augmentation de la place de l'international aurait certainement du sens, en même temps qu'une reconsidération de la spécialité industrielle. Enfin, la grande distribution, originellement ciblée, mériterait d'être à nouveau considérée en termes d'employabilité, ainsi que d'autres secteurs nécessitant d'importantes compétences logistiques, comme par exemple les pure players ou l'internationalisation des échanges.

Observations de l'établissement

Le Président de l'université

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
HCERES
Directeur du Département d'Évaluation des
Formations

Objet : Observations aux rapport d'évaluation
des experts HCERES sur les formations
N/Réf. : DEVE/PF/IDP/NA

Dossier suivi par Nathalie ALMERAS
Tél : 04 42 17 27 31
nathalie.almeras@univ-amu.fr

Pièce(s) jointe(s) : 1 document

Marseille, le lundi 24 avril 2017

Monsieur,

Nous faisons suite à votre mail du 6 avril 2017 dans lequel vous nous communiquez le rapport d'évaluation HCERES sur les formations et les champs de formations.

Comme demandé dans ledit mail, nous vous faisons part de nos observations dans le document joint.

Nous vous souhaitons bonne réception et vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de nos respectueuses salutations.


Yvon Berland



Observations émises en réponse au rapport du HCERES (vague C)

Licence professionnelle

**N° du rapport HCERES :
419670**

**Intitulé de la formation :
Logistique
spécialité Management
logistique opérationnel**

Avril 2017

Observations émises en réponse au rapport du HCERES (vague C)

Rubrique	Réponse
Analyse	
Objectifs	<p><u>Sur la réorientation de la Licence Professionnelle en Logistique Industrielle</u></p> <p>La Licence Professionnelle Management Logistique Opérationnel a été créée en 2008 et adossée de 2008 à 2012 à un DU Gestion des Opérations Logistiques dont la vocation est de former de futurs responsables opérationnels (chefs d'équipe, responsable d'exploitation) en logistique et en transport exerçant principalement cette activité dans le domaine de la distribution (prestataires de services logistiques et transporteurs travaillant pour le compte de distributeurs et distributeurs eux-mêmes au sein, souvent, de leurs filiales logistiques). Le nombre d'étudiants inscrits en licence professionnelle MLO durant cette période correspondait au nombre d'étudiants inscrits dans le DU qui obtenaient alors les deux diplômes à l'issue de leur parcours (soit 75 étudiants).</p> <p>A la demande du Ministère (<i>voir précédent rapport d'évaluation</i>), la licence professionnelle a été séparée du DU Gestion des Opérations Logistiques devenu un DESU avec une augmentation de six mois de la durée de formation (désormais dix-huit mois au lieu d'un an). Ce DESU continue d'accueillir trois groupes d'étudiants soit 75 étudiants. Le département GLT a alors souhaité maintenir dans son offre de formations la licence professionnelle Management logistique opérationnel en l'orientant vers la logistique en milieu industriel, secteur dans lequel les besoins en encadrement intermédiaire sont importants ; aucune formation au niveau régional ne répondant alors à ces besoins. Cette licence a un effectif de 28 étudiants.</p>
Organisation	<p><u>Sur la différence entre formation initiale, formation en alternance et parcours en formation continue pour des salariés</u></p> <p>La LP MLOMI est organisée en trois parcours de formation :</p> <p>Formation initiale (Parcours de formation avec un stage de douze semaines et un projet à réaliser),</p> <p>Formation en alternance (actuellement des contrats de professionnalisation uniquement, ceux-ci étant considérés comme une modalité d'alternance à part entière, en attendant d'être en mesure de proposer aussi des contrats d'apprentissage),</p> <p>Formation dédiée aux salariés en entreprise (parcours de quinze séminaires couplés à un audit de poste et de périmètre de responsabilités avec projets d'amélioration à conduire). Les salariés admis sont des personnes positionnées au sein de leur entreprise dans des activités logistiques et/ou transport. Ils sont généralement titulaires d'un Bac + 2 (DUT ou BTS hors du domaine de la logistique et du transport) ou intègrent la formation par le biais de la VAP, compte tenu de leur expérience professionnelle. Ils sont soit issus de PMI (La fermière, Speciès), soit de grandes entreprises industrielles (Coca Cola Midi, Airbus Helicopters, Thalès). La plus-value pour ces salariés se situe donc à trois niveaux : la reconnaissance de leur parcours professionnel dans un domaine pour lequel ils ne disposent pas de diplômes (évolution de carrière), l'actualisation et l'acquisition de démarches, outils et méthodes formalisées à déployer au sein de leur entreprise et sur leur périmètre de responsabilité, de même qu'une prise de recul par rapport à leurs pratiques au regard de celles d'autres entreprises, dans d'autres secteurs d'activité (développement des compétences).</p>

Equipe pédagogique	<p><u>Sur la part des enseignements professionnels insuffisante</u></p> <p>La part des enseignements professionnels, calculée en intégrant les PAST (véritables professionnels en activité dans les domaines de compétences ciblés par la licence professionnelle puisque consultants associés en logistique et en transport spécialistes notamment des démarches de <i>lean management</i>, de pilotage des flux et d'optimisation d'entrepôts), dépasse les 20 % du volume étudiant global (près de 105 heures sur 528). L'année prochaine (2017-2018), l'intégration de deux professionnels supplémentaires (gestion des achats et <i>lean management</i>) portera le taux à 25,2 %.</p>
Place de la professionnalisation	<p><u>Sur la part des enseignements professionnels insuffisante</u></p> <p>Cf. Equipe pédagogique sur le taux d'enseignements professionnels.</p>
Place de l'international	<p><u>Sur l'insuffisance de l'internationalisation</u></p> <p>Depuis la rentrée de septembre, l'IUT a fait l'acquisition d'un abonnement à la plateforme Rosetta Stone. Les étudiants de la licence ont un libre accès à des formations en ligne en anglais pour compléter les cours en présentiel.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p><u>Sur l'insuffisance des outils numériques</u></p> <p>Depuis la rentrée de septembre, l'IUT a mis en place via Ametice une plateforme de mutualisation de cours, Transpoc. De plus, la place du numérique dans les pédagogies alternatives est centrale ; celles-ci seront accompagnées par un ingénieur pédagogique qui aidera au développement de ces outils, en particulier la mobilisation d'Ametice.</p>
Suivi des diplômés	<p><u>Sur les raisons du transfert des enquêtes vers l'OVE</u></p> <p>Le suivi des diplômés a progressivement été pris en charge par l'OVE d'Aix-Marseille université. Ce service réalise donc pour les formations les différentes enquêtes d'insertion professionnelle et d'éventuelles poursuites d'études. Compte tenu de la réorientation de la LP MLO en 2012, les résultats antérieurs ne sont pas significatifs puisque les postes ciblés et les secteurs et entreprises dans lesquels s'insèrent les étudiants ne sont plus les mêmes. Les résultats qui seront obtenus cette année seront significatifs des débouchés (entreprises, secteurs et postes) désormais ciblés par la LP.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points faibles	<p><u>Sur le caractère trop succinct de nombreuses rubriques du rapport</u> Certaines observations permettront d'apporter des éléments de réponse et cette remarque sera prise en compte dans la fiche AOF.</p> <p><u>Sur la proportion d'enseignements professionnels trop faible</u> Les modalités de calcul de ce taux intégrant les heures réalisées par les PAST, véritables professionnels, ont été précisées et permettent d'atteindre le taux de 20 %. L'intégration de nouveaux professionnels permettra par ailleurs dès 2017/2018 d'augmenter ce taux autour de 25%.</p> <p><u>Un manque de visibilité quant à l'articulation de l'alternance</u> Les différents parcours de la LP MLO et les modalités de l'alternance au sein d'Aix-Marseille Université ont été précisés pour éclairer sur l'organisation générale de la formation.</p> <p><u>Sur le suivi des diplômés</u> La réorientation de la LP datant de 2012, les statistiques correspondant véritablement à la formation telle qu'elle est actuellement restent limitées. L'enquête actuellement en cours (30 mois, promotion sortante 2014) donnera déjà plus d'informations pertinentes sur les métiers, entreprises et secteurs industriels ayant recruté les étudiants. Par ailleurs, dans le cadre de l'apprentissage, d'autres enquêtes seront progressivement mises en place (6 mois, 18 mois).</p> <p><u>Sur la faiblesse de l'internationale et du numérique</u> Les éléments de réponse ont été apportés dans les rubriques correspondantes.</p>
-----------------------	---